



## ÉDITORIAL

### Y croire ?

A l'heure où le gouvernement français s'apprête à proposer de nouveaux quotas à la Commission européenne, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ 2) pour la période 2008-2012, l'Union des Industries chimiques (UIC) se dit « *très préoccupée* » quant à une éventuelle réduction des quotas pour cette même période.

Alors qu'en 1990, la totalité des émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises de la chimie s'élevait à 47,2 Mt/an équivalent CO<sub>2</sub>, celles-ci ne représentent plus, aujourd'hui, que 28,9 Mt/ an. Cette réduction de 39 % dépasse donc l'engagement volontaire des industriels de la chimie pris, dès 2001, dans le cadre de l'Engagement de Progrès, de diminuer de 30 % leurs émissions de GES, entre 1990 et 2010. Par ailleurs, l'UIC souligne que, « *si la France a réussi à faire mieux que son objectif de Kyoto, c'est grâce à l'industrie qui a réduit ses émissions de plus de 20 %, et en particulier à l'industrie chimique qui a réalisé la moitié de cet effort.* »

Alors que les émissions de l'industrie ne cessent de baisser, qu'elles ne représentaient en 2004 que 19 % des émissions de GES en France, on s'acharne sur ce secteur productif. Dans le même temps, le secteur des transports représente l'essentiel de la croissance des émissions de GES : 26% des émissions totales en 2004, en croissance de 22,6% par rapport à 1990. A

comparer à la réduction de 39% observée dans l'industrie chimique et de 21,6% dans l'industrie en général. La situation est à peu près similaire dans l'habitat résidentiel et tertiaire, avec 19% des émissions, en croissance de 22,3% depuis 1990. Or, malgré ces chiffres désastreux, ces deux secteurs restent largement épargnés par les mesures gouvernementales. Non seulement les autorités publiques ne reconnaissent que du bout des lèvres les efforts accomplis par le secteur industriel, mais elles s'apprêtent à faire peser sur lui de nouvelles contraintes. Une réduction des quotas dans le cadre du PNAQ 2, telle qu'elle est réclamée par les écologistes et envisagée par le gouvernement, menacerait l'équilibre économique des entreprises de la chimie en France, déjà menacé par l'augmentation du coût de l'énergie. Selon l'UIC, elle « *entraînerait de facto une augmentation du coût de production et une perte de compétitivité* »

Ce n'est pas en faisant fuir les industries performantes et de moins en moins émettrices, tout en laissant tranquille les secteurs véritablement polluants, qui ne font aucun effort, que l'on va résoudre le problème du changement climatique. Ou alors, le gouvernement ne croirait pas à son propre discours, partagé avec l'Assemblée Nationale, selon lequel ce changement climatique constituerait « *la plus grande menace du XXI<sup>e</sup> siècle* » ?

**Emmanuel Grenier**